

ADHESION A L'ASSOCIATION
POUR LA SAUVEGARDE DU PHARE DE CORDOUAN

POUR L'ANNEE 2009

Le montant de la cotisation pour l'année 2009 est de **10 euros par personne et de 15 euros pour un couple.**

Madame, Mademoiselle, Monsieur : (rayer les mentions inutiles)

NOM : PRENOM :

Madame, Mademoiselle, Monsieur : (rayer les mentions inutiles)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

N° TELEPHONE :

E-Mail :

Adhère(nt) à L'Association pour la sauvegarde du phare de Cordouan.

Ci-joint un chèque de : euros

à l'ordre de Association pour la sauvegarde du Phare de Cordouan.

DATE : SIGNATURE :

A faire parvenir à notre président : Jean-Marie Calbet, « La Font du Pin », 23 route du Petit Moulin, 33340 Gaillan en Médoc Tél : 05.56.41.17.43 E-Mail : contact@asso-cordouan.fr